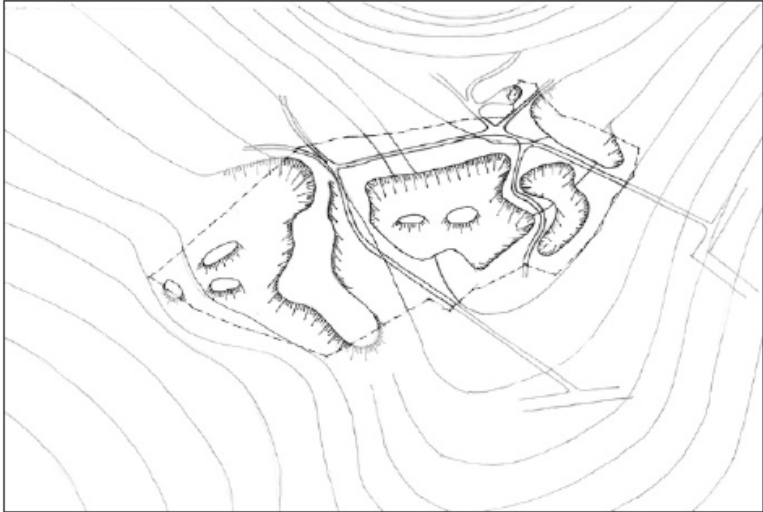


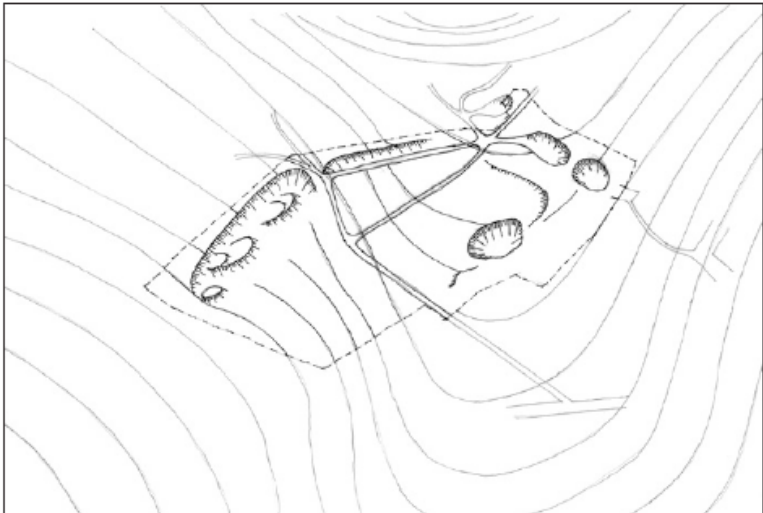
## PIÈCE D Etude Géo-morphologique du cimetière de Montmartre

Extraite de l'Etude pour le renforcement de la protection paysagère et patrimoniale du cimetière de Montmartre, 2016, Atelier parisien d'urbanisme.

### Topographie



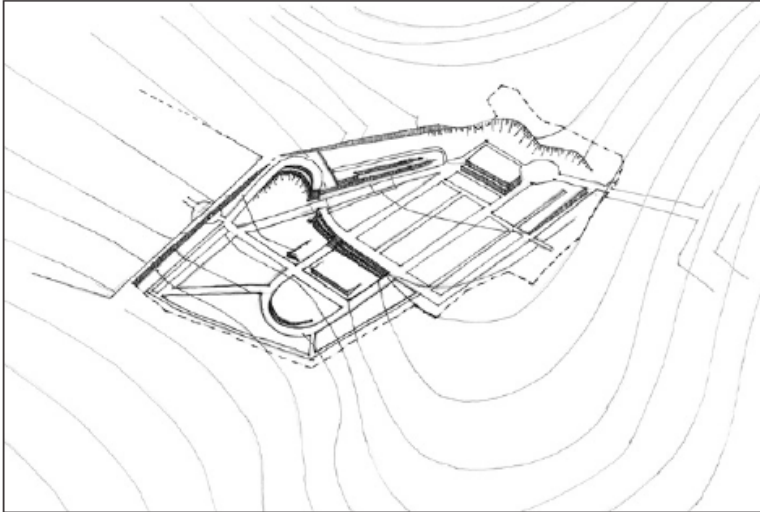
En 1764, sur la carte des chasses du roi, l'espace qu'occupe aujourd'hui le cimetière Montmartre est utilisé par les carrières en exploitation. La topographie est accidentée et fortement marquée par le creusement du sol.



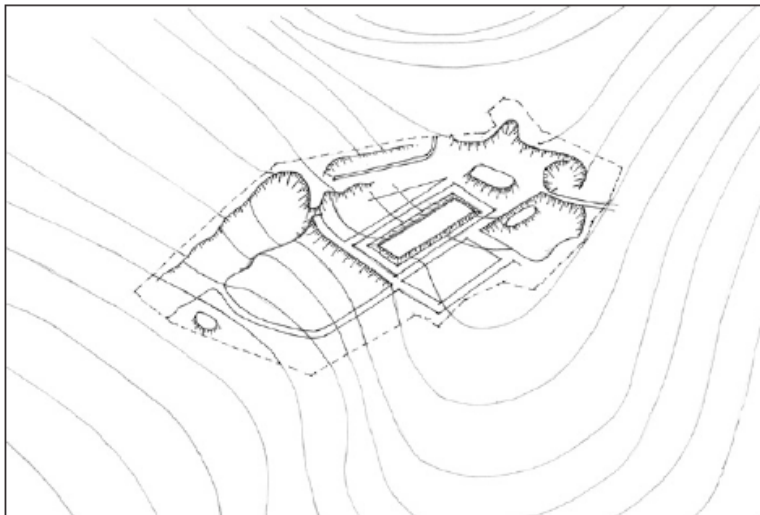
En 1814, représenté sur le plan des terrains à acquérir, le premier *Cimetière-sous-Montmartre* est implanté dans une ancienne carrière. L'exploitation du sol se fait désormais en surface par une petite culture maraîchère, la topographie s'en trouve adoucie.

## PIÈCE D Etude Géo-morphologique du cimetière de Montmartre

Extraite de l'Etude pour le renforcement de la protection paysagère et patrimoniale du cimetière de Montmartre, 2016, Atelier parisien d'urbanisme.



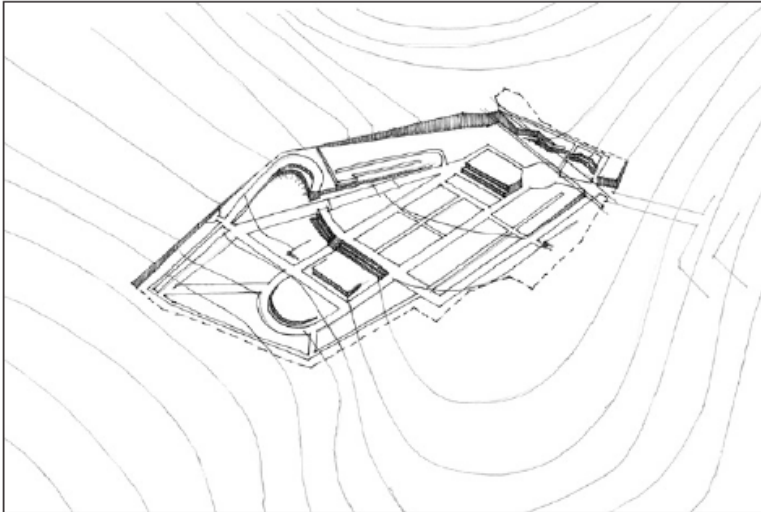
En 1859, le plan Lelièvre laisse apercevoir une consolidation des précédentes campagnes de terrassements, qui sont pérennisées par des murs de soutènements. La topographie étant travaillée pour obtenir un maximum de surfaces planes, le milieu du cimetière se caractérise par des aménagements en escalier ou dans de fortes pentes. Tel un amphithéâtre, l'avenue Montebello ceinture ainsi une ancienne carrière. Un tunnel relie le cimetière à son annexe en passant sous l'actuelle rue de la Barrière Blanche.



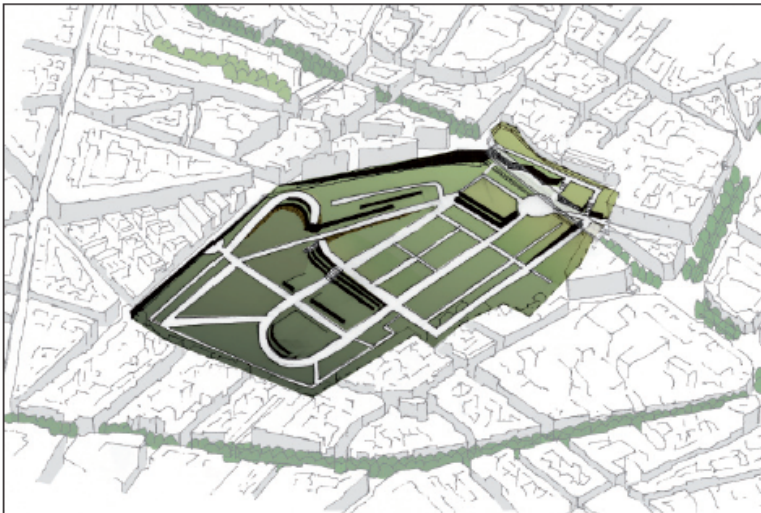
En 1831, l'Atlas du département de la Seine représente le nouveau cimetière Montmartre en cours d'aménagement. À gauche de l'entrée, a persisté le trou du premier *Cimetière-sous-Montmartre*, utilisé alors comme fosse commune. L'aménagement du cimetière s'accommode de la topographie héritée des carrières. De nombreux et importants terrassements permettent tout de même d'obtenir quelques grands plateaux, plus adaptés à une exploitation rationnelle du sol.

## PIÈCE D Etude Géo-morphologique du cimetière de Montmartre

Extraite de l'Etude pour le renforcement de la protection paysagère et patrimoniale du cimetière de Montmartre, 2016, Atelier parisien d'urbanisme.



En 1886, les minutes du cadastre de 1900 présentent le pont Caulaincourt et ses aménagements. La rue Tourlaque est rehaussée pour permettre au viaduc de franchir le cimetière. Celui-ci entraîne son lot de terrassements et de murs de soutènements dans les deux premières divisions du cimetière.



Aujourd'hui, la topographie du cimetière est l'héritage direct de ces nombreux remaniements. À l'extérieur du cimetière aussi, les travaux de nivellements nécessaires au lotissement des îlots ont été nombreux. Il en résulte deux topographies complexes indépendantes l'une de l'autre dont le seul point de liaison est l'unique entrée du cimetière.

## PIÈCE D Etude Géo-morphologique du cimetière de Montmartre

Extraite de l'Etude pour le renforcement de la protection paysagère et patrimoniale du cimetière de Montmartre, 2016, Atelier parisien d'urbanisme.

### Tracé

Le cimetière Montmartre se situe dans la continuité de la tradition néoclassique du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le plan du cimetière peut être analysé à partir des voies actuelles, qui sont pour la plupart aménagées entre 1825 et 1840 environ.

Malgré la forme asymétrique du cimetière, le dessin des voies s'est fait de façon rationnelle. C'est une trame carrée, de 70 m de côté, qui dicte le placement des avenues et autres cheminements. Cette trame est implantée et orientée sur les voies existant avant l'ouverture de la nécropole. Puis, une figure simple et canonique est dessinée sur cette trame.

Cette figure se déforme pour prendre en compte les contraintes existantes. De cette façon :

- une carrière, trop importante pour être totalement arasée, force à son contournement l'avenue Montebello par un virage qui fait sa caractéristique ;
- un chemin existant est conservé pour devenir l'avenue Halevy ;
- enfin l'entrée originelle préservée s'articule avec la figure via un rond-point.

Le reste des tracés est obtenu par constructions géométriques afin de desservir l'ensemble des espaces restants. Ainsi :

- l'avenue Cordier est la bissectrice des avenues Halevy et Berlioz ;
- le chemin des gardes dessert la première division indépendamment des autres cheminements, son orientation est dictée par la forme de cette division ;
- l'avenue des Anglais et les chemins Lepage et Jomini sont les rayonnements de la partie circulaire de la figure centrale vers les angles.

Ainsi s'achève le tracé des voies du cimetière, certaines changeront de statut ou disparaîtront suite à la densification de concessions, comme la partie occidentale de l'avenue du tunnel ou la partie orientale de l'avenue Montmorency.

La dimension de la trame, 70 m de côté, est mise en place tout d'abord dans le cimetière de Montparnasse (1824). Mais le tracé du cimetière du sud est plus complexe, centré avec un cercle parfait inscrit dans un carré. Cette trame est entérinée avec le cimetière Montmartre (1825) et réutilisée de façon purement rationnelle (sans figure apparente) pour les autres cimetières parisiens extramuros de Saint-Ouen, Bagneux, Pantin et Thiais. L'usage d'une telle trame répond à des besoins de rendement, d'organisation et de gestion du cimetière.

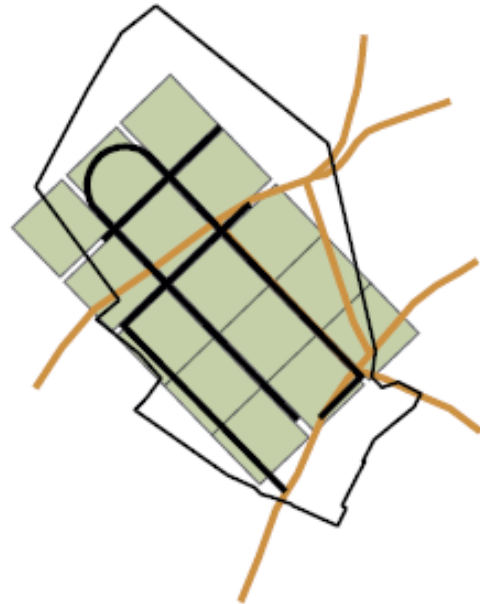
La structure rationnelle actuelle n'a pas toujours été aussi forte. Le cimetière, en cours d'aménagement dans les années 1820 à 1840, se lotit de façon plus pittoresque que la rectitude du tracé de ses avenues. Le plan édité pour les promeneurs, en 1830, montre un cimetière à demi loti où les sépultures monumentales côtoient les fosses communes. Les gravures de l'époque, notamment celles de Schaal, montrent un environnement romantique. Il est à supposer que deux esprits du paysage se sont opposés dans un premier temps. La persistance d'un mouvement romantique porté par les sculpteurs, architectes et artistes de l'époque et le rationalisme du tracé des allées par l'administration qui gère le cimetière. Cette manière de lotir a dicté l'implantation des sépultures voisines, formant une trame désaccordée des avenues du cimetière. Ces trames, bien qu'ayant une faible superficie, se distinguent aisément des lotissements plus récents qui sont quant à eux très rectilignes.

Puis, le manque de place aidant, le lotissement pittoresque du cimetière a laissé la place au lotissement rationnel parfaitement droit et ordonné, perpendiculaire aux avenues du cimetière. Le paysage se fait tout autre. Les allées sont toutes achevées aux environs des années 1840, le lotissement des divisions suit.

**PIÈCE D** Etude Géo-morphologique du cimetière de Montmartre

Extraite de l'Etude pour le renforcement de la protection paysagère et patrimoniale du cimetière de Montmartre, 2016, Atelier parisien d'urbanisme.

Dessin d'une figure en suivant la trame orientée et implantée en fonction des tracés existants



Prises en compte des contraintes



Desserte de l'espace restant



